

*Ministère des Affaires étrangères
et du Développement international*

ASSEMBLÉE DES
FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

**25E SESSION PLENIERE DE
L'ASSEMBLEE**

OCTOBRE 2016

Centre de Conférences ministériel - 27, rue de la Convention 75015 Paris

**INTERVENTION DE MONSIEUR JEAN-MARC AYRAULT, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES
ET DU DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL**

Monsieur Jean-Marc AYRAULT, Ministre des Affaires étrangères et du Développement international

Mesdames, Messieurs,

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les Députés et Sénateurs,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Chers Amis,

D'abord, je suis heureux de vous retrouver, non pas au Quai d'Orsay, mais ici, au Centre de conférences international du ministère. C'est peut-être moins prestigieux, mais c'est très pratique. C'est d'ailleurs là que nous avons tenu plusieurs réunions plénières de la semaine des ambassadeurs, comme vous cette semaine.

Notre première rencontre, c'était donc au salon de l'Horloge, et c'est pour moi l'occasion de vous retrouver, de refaire le point avec vous et puis, de saluer tout d'abord l'extraordinaire diversité des communautés françaises sur les cinq continents que vous représentez. J'ai regardé votre programme, c'est particulièrement intense. Alors, Monsieur le Président, vous me disiez que ce n'était pas de trop, vous verriez bien une dizaine de jours, mais je ne sais pas si tout le monde serait d'accord, non, j'exagère, mais que vous aviez tellement de points à voir que finalement, c'était utile de vous retrouver, d'échanger, de débattre et puis, d'essayer d'obtenir aussi un certain nombre de réponses. Cet après-midi, je vais donc essayer de vous éclairer.

D'abord, en vous renouvelant toute ma reconnaissance pour l'action qui est la vôtre, puisque vous êtes des acteurs incontournables dans la vie de nos compatriotes. Vous tissez avec eux des liens personnels, mais qui sont essentiels. Et vous êtes des partenaires indispensables pour nos postes et pour la Direction des Français de l'étranger.

Vous le savez, nos ambassades, nos consulats, sont à l'écoute des situations individuelles de nos concitoyens français. Mais, il est essentiel que nos agents complètent leur expertise et leur action auprès d'un ensemble de partenaires investis dans la vie quotidienne des Français. C'est donc vous, c'est votre mission, vous l'incarnez au premier chef et donc, je tiens beaucoup à ce partenariat. À chacun de mes déplacements, dans la mesure du possible, j'essaie de consacrer un moment pour vous rencontrer et vous associer à un certain nombre de rencontres. C'est l'occasion, auprès des ambassadeurs, auprès des consulats, de rappeler aussi l'importance que le ministère des Affaires étrangères accorde à votre mission. Nous avons besoin de vous pour relayer, analyser et interpréter les attentes et les difficultés des Français. Le rapport du gouvernement sur la situation des Français hors de France, qui a été publié à la fin du premier semestre, offre d'ailleurs un panorama des politiques et des actions qui sont engagées en faveur des Français de l'étranger. C'est un document de référence, qui permet, en tout cas je l'espère, d'enrichir les travaux de commissions. Il est l'occasion d'échanges, de débats entre les élus et l'administration. Je sais que ces débats sont souvent riches et intenses. Tant mieux, mais cela me donne l'occasion de saluer le nouveau travail régulier, la variété, le dynamisme des réflexions qui caractérisent votre Assemblée.

D'ailleurs, 2016 a été une année importante en ce qui concerne la modernisation du service public consulaire. Depuis le début de l'année, nos concitoyens peuvent s'inscrire en ligne au registre des Français établis hors de France. Ils peuvent ainsi modifier leurs données, demander leur radiation, effectuer leurs démarches d'inscription, par exemple sur la liste électorale consulaire. La dématérialisation de l'inscription au registre des Français établis hors de France, on peut le dire, est un véritable succès. En moins de trois mois, plus de 35 000 démarches ont été réalisées par les usagers sur le portail service-public.fr. Cette mesure, qui a été mise en route, a permis à la Direction des Français de l'étranger de lancer une campagne massive et personnalisée d'incitations au contrôle de l'inscription sur les listes électorales. Ainsi, la base de données va gagner en précision, mais surtout en fiabilité. Et vous êtes naturellement des relais cruciaux pour encourager nos compatriotes à s'inscrire. Je sais pouvoir compter sur votre aide, mais ce n'est pas toujours évident, parce que quand je me déplace, on me dit toujours que beaucoup de personnes ne sont pas inscrites. Comment les toucher ? Parfois, certaines ne voient pas l'intérêt d'être inscrites. Et pourtant, lorsqu'elles ont rencontré un problème, une difficulté, ou qu'elles ont à effectuer une démarche, ce sont des situations qui ne sont pas toujours problématiques, ou des projets, il est mieux d'être inscrit. Je sais que je n'ai pas besoin de vous convaincre, mais c'est vrai que là, votre rôle est important. C'est vous qui connaissez le terrain. Il n'y a que vous, si j'ose dire. Bien sûr, nos postes, mais ce n'est pas la même chose. Donc, je vous remercie par avance pour tout ce que vous pourrez faire pour encourager nos compatriotes à s'inscrire, surtout quand on leur facilite les choses, comme je viens de l'indiquer à travers cette initiative.

Et puis, depuis des mois, nous travaillons à la possibilité pour les usagers de se voir adresser par courrier sécurisé, leur nouveau passeport à domicile. Le processus avance, mais il doit être traité de façon extrêmement précautionneuse. Nous avons besoin de renforcer nos règles de sécurité, liées à l'évolution dramatique du contexte sécuritaire. Cela est légitime. Cela ralentit un peu, mais l'objectif est bien là. Dans les prochaines semaines, 38 postes pourront proposer l'envoi de passeports par voie postale aux Français établis à l'étranger. Cette démarche leur accorde un avantage très appréciable, notamment par rapport aux Français de métropole.

Enfin, à l'horizon 2017, aussi bien en France métropolitaine qu'à l'étranger, les demandes de cartes nationales d'identité seront traitées selon les mêmes principes que les passeports, ce qui se traduira par une réduction significative du délai d'attente de leur carte par les usagers. Vous connaissez nos objectifs. Ils sont très clairs : c'est faciliter l'accès au service public consulaire. C'est simplifier les procédures, éviter à nos compatriotes des déplacements coûteux et souvent chronophages. Parfois, certains renoncent même à certains déplacements, tellement cela est compliqué. Donc, j'ai mesuré, dans certains pays, la difficulté vraiment grande à pouvoir effectuer ces formalités, qui peuvent effectivement fatiguer et lasser. La simplification administrative passe, bien sûr, par une meilleure exploitation de toutes les potentialités du numérique. C'est une chance à saisir et cela ne veut pas dire pour autant que parce que nous utilisons le numérique, que nous modernisons nos services publics, cela va aller vers une déshumanisation des consulats. Il ne faut pas. Mais, cela permet au contraire, c'est une conviction, de mieux mobiliser nos agents au profit de missions qui nécessitent justement une vraie présence humaine et une assistance soutenue. Nous gagnons du temps et cela est mieux. Ce n'est pas pour faire moins, c'est pour faire mieux. Je le dis, parce que souvent, c'est interprété : « On fait d'abord une économie ». Je ne dis pas qu'il n'y a pas d'économie, cela serait malhonnête de ne pas le dire, mais la modernisation du service public est nécessaire. Bien sûr qu'il faut essayer de maîtriser la dépense publique, si possible même la baisser dans un certain nombre de secteurs. Dans d'autres, il faut peut-être l'augmenter. N'ayons pas d'approche dogmatique. Mais, quand on modernise le service public, en tout cas le service public à la française, l'objectif ne doit pas être, d'abord, on va faire des économies, mais comment on peut, en utilisant une meilleure organisation, un meilleur management et aussi les technologies d'aujourd'hui, améliorer le bon fonctionnement du service public. Mais, cela passera toujours par l'humain, parce que cela ne peut pas marcher autrement. Vous savez, des administrations et des entreprises ont essayé... uniquement le téléphone, vous appelez : faites le 1, faites le 2, faites le 3 et pourquoi pas des voix artificielles qui vous répondent, vous voyez, la Sécurité sociale, les Allocations familiales, les caisses de retraite. Au bout d'un moment, on trouve cela dur. Donc, je vous rassure. Dites-le à nos compatriotes, ce n'est pas parce que nous utilisons le numérique que vous ne verrez plus d'agent consulaire. C'est un engagement que je prends. Et il faut continuer. Il faut continuer par exemple pour améliorer la délivrance des visas. Les visas, cela est vrai, sont une contribution indispensable à la sécurité du territoire national et à la gestion responsable des flux migratoires. Il ne doit y avoir aucune ambiguïté sur ce point. Mais, ils sont aussi, et vous le savez bien, un instrument en faveur de notre attractivité. Donc, il faut trouver le bon système, comment mieux contrôler, mieux protéger, et en même temps, fluidifier, faciliter. Nous savons bien que pour un certain nombre de visiteurs, c'est un atout de les recevoir, c'est un levier de croissance économique, c'est un levier de coopération scientifique, intellectuelle, culturelle, donc il ne faut pas négliger cet aspect. Aussi, il faut continuer à simplifier les procédures relatives au public cible de notre attractivité. Et nous allons augmenter le nombre et la durée des visas de circulation et raccourcir les délais de délivrance dans les principaux pays comme en Chine, comme en Inde, mais aussi dans la plupart des États du Golfe. Donc, nous progressons. Quant aux conditions d'accueil des visas, elles doivent être encore améliorées. Dès la fin 2016, commencera le déploiement du projet France Visas dans nos consulats. La mise en œuvre de ce projet contribuera à l'image d'une France dynamique et attractive.

Enfin, je souhaite aborder avec vous un sujet en particulier qui est celui des élections. L'année 2017, je ne vous apprend rien, sera une année électorale. Ce sont des grands moments de notre vie démocratique et il faut ne jamais oublier que ces grands rendez-vous démocratiques ne s'arrêtent pas aux frontières de l'hexagone et qu'ils concernent tous les Français à l'étranger. Depuis plusieurs mois, le Bureau des élections de la DFAE a mis tout en œuvre pour faciliter et simplifier l'exercice du droit de vote par nos compatriotes qui résident hors de France. C'est donc un droit légitime, il faut leur faciliter la tâche. Plusieurs mesures de simplification vont s'appliquer d'ici les prochaines échéances électorales de 2017. Cela est vrai déjà depuis novembre dernier en ce qui concerne les procurations de vote qui sont désormais adressées par les consulats à nos communes, de façon dématérialisée. C'est un changement qui va considérablement limiter le nombre de procurations qui arrivaient trop tard, ce qui est quand même, quand on a exercé son devoir électoral, particulièrement vexant, d'apprendre que la procuration est arrivée après la clôture du scrutin. Donc, nous devrions éviter ce genre de situation. C'est un progrès démocratique. Comme en 2012, les Français résidant à l'étranger pourront utiliser le vote électronique dans le cadre des prochaines élections législatives de 2017. Mais, il s'agit de renforcer la permanence de l'outil électoral et un nouveau système va renforcer l'ergonomie et la fluidité. Pour cela, nous allons le tester en grandeur réelle, au cours des semaines à venir. Son objectif est simple, c'est rapprocher l'urne des électeurs qui résident hors de France. Alors, nous avons besoin de volontaires pour tester, des élus volontaires. Il faut qu'ils soient pleinement associés à la mise en place de ce nouveau système et qu'ils participent aux tests grandeur nature qui seront organisés du 14 novembre au 2 décembre prochain, auprès de 15 000 électeurs. Si nous voulons un vrai test, ce n'est pas sur 500, sur 15 000 électeurs. Vous allez donc être sollicités pour tester le portail de

vote électronique et la saisie de votre candidature, ainsi que le changement de votre matériel dans l'espace candidats mis en place en 2017. En outre, plus de 800 bureaux de vote supplémentaires seront ouverts pour l'élection présidentielle. C'est 10 % de plus qu'en 2012. Tous les postes diplomatiques et consulaires sont mobilisés. Bien sûr, nous avons besoin d'eux pour les prochaines échéances électorales. Chacun s'attachera à mener avec succès les opérations qui se dérouleront jusqu'à la fin du mois de juin 2017. Nous sommes sur une longue période : avril, mai et juin.

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Encore une fois, je le dis, nos compatriotes comptent sur vous. Ils comptent aussi sur nous bien sûr. Ils veulent être entendus, et cela est légitime. Ils veulent être compris dans leurs préoccupations. Et ces préoccupations, au sein de votre Assemblée, vous les défendez, je le sais, avec conviction, dévouement. Vous en assurez la prise en compte au cours de tous les débats nationaux. Vous êtes vraiment engagés, je le sais, pour avoir rencontré déjà un certain nombre d'entre vous que je retrouve ici aujourd'hui, et d'autres dont je ferai peu à peu la connaissance. Donc, je sais que vous vous êtes présentés pour être utiles, bien sûr, et vous le faites avec un grand dévouement. Je voulais encore une fois vous en remercier. Sachez qu'en tout cas, le Quai d'Orsay et ses services, l'ensemble du réseau, sont à votre disposition, à votre écoute. En tout cas, c'est ce que je leur demande, car c'est la crédibilité du service public. Mais, je n'ai aucun doute. J'ai confiance dans cette belle administration du ministère des Affaires étrangères et du Développement international, qui a tellement de tâches à accomplir et dont je suis le défenseur aussi, de tous ces fonctionnaires, qu'ils soient en central ou dans les postes, parfois dans des situations extrêmement difficiles. Tous ceux que je peux rencontrer, et ils sont nombreux, exercent avec beaucoup de dignité, la représentation de la France, parfois dans des postes où la solitude pourrait les guetter. Ils ont donc besoin aussi de votre soutien. Vous avez besoin de leur soutien ; eux-mêmes aussi ont besoin de vous parler et de vous rencontrer. En tout cas, sachez qu'à travers vous, c'est aussi tous les Français qui ont choisi de vivre, de travailler, ou ces Français binationaux qui sont dans le monde entier et qui font partie, comme nous tous, de la France. Qu'ils puissent se sentir Français à part entière, et fiers d'être Français, cela compte beaucoup et vous allez les y aider, vous allez continuer à le faire et pour vous, pour eux et pour la France, merci.

(Applaudissements).